

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire par lettre recommandée avec accusé réception uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de l'Etablissement (préciser nom, adresse et courriel du prestataire) :

.....

Par la présente, j'exerce mon droit de rétractation concernant le contrat ci-dessous :

Type de contrat :

Référence de l'appareil concerné par le contrat :

.....

Contrat signé à date du :

Nom et prénom du souscripteur:

.....

Adresse du souscripteur:

Téléphone du souscripteur :

Email du souscripteur :

Date :

Signature du souscripteur:

Rappel des CGV : DROIT DE RÉTRACTATION

Le Contrat étant conclu à distance ou hors établissement, les dispositions relatives à la rétractation s'appliquent. Conformément aux dispositions de l'article L 221-18 et suivants du Code de la Consommation, vous disposez d'un délai de QUATORZE (14) jours pour vous rétracter, sans avoir à motiver votre décision ou payer de pénalités à compter de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devrez, au choix, notifier votre décision de rétractation au moyen du formulaire de rétractation disponible sur le site www.vitafire.fr ou au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté.

Les demandes de rétractation devront être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du prestataire signifiée dans le contrat initial.

En cas de rétractation, nous vous rembourserons les paiements reçus sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard QUATORZE (14) jours à compter du jour où nous serons informés de votre décision de rétractation. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent.

Conformément à l'article L221-28 du Code de la Consommation, vous ne pouvez pas exercer votre droit de rétractation lorsque les prestations, dont l'exécution a commencé après votre accord préalable et renoncement exprès à votre droit de rétractation, ont été pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation.